

Ecrit par le 22 novembre 2024

Contrat-Région 2021-2027, La Région Paca engage 130M€ pour 14 projets en Vaucluse



En tout, la Région Sud engagera 2 milliards d'euros de travaux, au cours de l'année 2021, au profit des six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 130M€ seront destinés au Vaucluse.

Parmi les 14 projets financés

Parmi les 14 projets d'ores et déjà financés en Vaucluse en voici six d'envergure comme, par exemple, la mise en œuvre du Grand site de [Fontaine de Vaucluse](#) pour un montant global de 3,18 M€ ; la construction du [Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vaclusien](#) -incluant les Archives départementales- à Avignon pour un montant global de 27,75 M€ ; la restructuration des abords du Calavon pour un montant global de 6,20 M€ ; la modernisation des déchetteries du territoire - Objectif zéro déchet plastique et optimisation de la collecte en vue d'une réduction des déchets sur la [Communauté d'agglomération Lubéron Mont-de-Vaucluse](#) pour un montant global de 1,15 M€ ; l'aménagement d'un quartier durable autour du sport, bien-être et santé à [Monteux](#) pour un montant global de 8 M€ ; le projet d'interconnexion des services d'alimentation en eau potable entre le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de Sault ([Siaepa](#)) et le [Sie](#) Durance-Ventoux pour un montant global de 12 M€.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Dynamisme

En Janvier dernier, [Renaud Muselier](#), président des [Régions de France](#) signait, aux côtés de Jean Castex, Premier ministre, un Contrat-Région de France 2021-2027 doté de 5,1 milliards d'euros pour l'ensemble du territoire.

Dans le détail

«Ainsi, la Région s'engagera d'ores et déjà sur une première salve de projets structurants, soit plus de 1,5 Milliards d'euros de travaux pour 720M€ dont 360M€ de la Région précisait Renaud Muselier, président de la [Région Sud](#). Une deuxième salve sera entérinée en décembre prochain pour plus de 500M€ de travaux, permettant de porter notre effort global en 2021 à hauteur de 2 milliards d'euros de travaux engagés. »

« Le même jour, l'Assemblée plénière votera 193M€ engagés par l'Etat et la Région pour des projets de logement étudiant et de vie étudiante. Concrètement, plus de 1 100 nouveaux logements sur les sites universitaires seront construits : 600 à Marseille, 80 à Avignon, 396 à Nice et 53 à Toulon. »

« Ces chiffres ont un sens : 116 projets très précis et structurants pour la région vont pouvoir démarrer et voir le jour grâce à cette mobilisation historique de moyens financiers : ce Contrat d'avenir représente deux fois et demi les moyens financiers du précédent Contrat de Plan Etat-Région ! »

« Avec un complément de 10 milliards d'euros de fonds européens que nous allons obtenir pour notre Région, notre avenir est financé de façon claire et lisible. Tous nos efforts sont aujourd'hui concentrés sur un seul objectif : le retour à la vie, le plus tôt possible, en accélérant la vaccination, avec nos autotests, pour retrouver nos restaurants, nos théâtres, nos cafés en terrasse, nos stades, et revenir à la vie !», conclut Renaud Muselier.

Maregionsud.fr

LMV veut préserver ses terres agricoles

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération vient de lancer une action de préservation et de mise en valeur du foncier agricole et naturel de son territoire.

Cette démarche a reçu le soutien de la Région Sud et de l'Union européenne dans le cadre d'un appel à projet du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) visant notamment à la

Ecrit par le 22 novembre 2024

reconquête des friches agricoles de 12 des 16 communes de LMV (Cabrières d'Avignon, Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Puget, Puyvert et Vaugines). Le montant global du projet est évalué à 1,46M€ dont 458 756,05€ de subventions de l'Europe et de la Région.

« Il existe sur notre territoire, comme sur l'ensemble de la région, un paradoxe : des agriculteurs ont du mal à trouver des terres agricoles en zone péri-urbaines, là même où des friches se développent », explique l'agglomération.

Foncier détecté par la Safer

Dans un premier temps, la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) va procéder au repérage de ces friches via une sélection des parcelles intéressantes en termes de surfaces, de qualité des sols, d'irrigation etc. Il s'agit également d'identifier les propriétaires de parcelles en friche afin de les contacter pour leur présenter le dispositif ainsi que leur demander leurs intentions (conserver, louer ou vendre ces terrains).

A ce jour, la Safer a relevé plus de 1 065 ha de terres en friches sur les communes de LMV concernées par le périmètre pilote élargi. Elle a déjà ainsi adressé 1 052 courriers et 500 courriers supplémentaires devraient être adressés d'ici à la fin de l'année. Grâce à ce travail de recensement et de sensibilisation des propriétaires, une dizaine d'hectares de terres en friches ont déjà été rétrocédés à des exploitants agricoles locaux qui se sont engagés à les remettre en valeur.

La Chambre d'agriculture évalue le potentiel des terrains

Dans le même temps, la Chambre d'agriculture de Vaucluse va déterminer le potentiel de ces terres cultivables (accès à l'irrigation, type de nature du sol, périmètres de qualité/labels IGP - AOC/AOP, présence de biodiversité à enjeux, risques naturels, etc.).

Il s'agit de mettre en évidence plusieurs paramètres (état d'avancement végétal, potentiel de production agricole / viticole, configuration foncière, valeur écologique, etc) afin de prioriser les îlots prioritaires en friche à remobiliser pour leur intérêt agricole ou viticole.

Sur les communes de Lagnes, Cabrières et Maubec, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a déjà identifié près de 190 hectares de surfaces en friche à mobiliser en priorité (soit l'équivalent de 12% de la SAU (Surface agricole utile) cumulée de ces 3 communes).

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse entend également mettre en adéquation les gisements fonciers avec les débouchés et besoins commerciaux. Pour cela, elle a réalisé un inventaire des acteurs économiques sur la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse qui a permis de cibler 15 entreprises et partenaires locaux (la cave coopérative du Luberon, la cave Louerion, le magasin de producteurs Naturellement Paysan, l'association Bienvenue à la ferme, le MIN de Cavaillon, le Parc naturel régional du Luberon...) ainsi que des acheteurs de produits agricoles bruts et des acteurs des filières huile d'olive, amande, pistache et blé meunier.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Et après ?

Une fois le travail de recensement terminé, les friches pourront être à la vente ou à la location. A Cabrières et Oppède, ce travail de recensement puis de mise en vente a déjà porté ses fruits puisque deux parcelles ont été vendues en octobre 2020 à des agriculteurs. La première, à Oppède, est exploitée par un maraîcher tandis qu'une activité d'élevages de poules va se créer sur la seconde.

Si le foncier remobilisé ne trouve pas preneur direct, l'appel à projet du Feader permet ensuite l'intervention de LMV ainsi que des caves du Luberon de celle de Louérion. Chacun de ces 3 partenaires s'est donné pour objectif l'acquisition et la remise en état de 20 hectares. Des aides viendront accompagner les frais d'acquisition et de remise en état des parcelles acquises. LMV s'engage ensuite à une affectation agricole de ces parcelles pour 25 ans.

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a fait réaliser par l'agence de communication La Vache noire Sud à Robion, un quizz sur ce thème de la préservation des friches agricoles. [Un questionnaire accessible en téléchargement libre et gratuit sur le site de l'Agglomération LMV.](#)

Risque incendie : limitation de l'accès et de la circulation dans les massifs forestiers du Sud du département ce jeudi 27 août

Ecrit par le 22 novembre 2024



En raison des conditions météorologiques prévues ce jeudi 27 août, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé. Par conséquent, pour les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance l'accès sera possible uniquement de 5h à 12h. A titre dérogatoire, les sites suivants seront ouverts de 5h à 20h : le Colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara ; la cédraie du Petit Luberon, sur la partie balisée des communes de Bonnieux et Lacoste et le vallon de l'Aiguebrun à Buoux. En revanche, l'accès est libre toute la journée pour les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux.

Monts de Vaucluse, du Luberon et de basse

Ecrit par le 22 novembre 2024

Durance en vigilance accrue aux feux de forêts ce mercredi 26 août



«En raison des conditions météorologiques prévues aujourd’hui, le niveau de risque incendie de forêt est très élevé» explique-t-on à la [Préfecture de Vaucluse](#). Ainsi l’accès aux Monts de Vaucluse, du Luberon et de basse Durance n’est possible que jusqu’à 12h, cependant, à titre dérogatoire le Colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara, la cédraie du Petit Luberon, sur la partie balisée des communes de Bonnieux et Lacoste et le vallon de l’Aiguebrun à Buoux seront ouverts jusqu’à 20h. Les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux sont en accès libre toute la journée.

Prudence à l’intérieur des massifs forestiers

La prudence est de mise à l’intérieur des massifs forestiers. Les règles à respecter : ne pas fumer, ne

Écrit par le 22 novembre 2024

jamais allumer de feu, ne pas circuler sur les pistes DFCI (Défense de la forêt française contre les incendies) réservées à l'accès des secours. En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement sa localisation et en s'éloignant de la zone d'incendie.

Borne d'information 04 28 31 77 11 et www.vaucluse.gouv.fr

5 millions de masques distribués par la Région à partir de jeudi

Écrit par le 22 novembre 2024



Écrit par le 22 novembre 2024

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va recevoir une cargaison de 5 millions de masques chirurgicaux mercredi 22 avril prochain. Le lendemain, ces masques seront distribués selon les modalités établies par le comité d'éthique sanitaire réunissant le Conseil régional ainsi que l'ARS (Agence régionale de santé).

« Depuis le 21 mars, les collectivités territoriales ont obtenu du Gouvernement le droit d'acquérir des masques sur les marchés internationaux, explique Renaud Muselier, président de la Région. Immédiatement, et dès le 22 mars, nous avons passé une commande importante de 5 millions de masques. »

L'occasion pour le président de la Région de remercier publiquement le Gouvernement français et le groupe marseillais CMA-CGM grâce à qui le Conseil régional a pu consolider la commande et ainsi que le volet logistique, via sa filiale Ceva Logistics. « Grâce à ce travail collectif, nous avons pu sécuriser cette filière, avec un intermédiaire local particulièrement fiable et honnête », insiste Renaud Muselier qui n'a pas oublié les masques rachetés au triple du prix par des intermédiaires américains sur le tarmac même des aéroports chinois juste avant leur chargement à destination de la France.

Priorité aux soignants, aux forces de l'ordre et aux petites communes

Le Conseil régional et l'ARS ont souhaité que cette répartition soit menée dans la plus grande transparence et bâtie autour de principes clairs avec « une priorité absolue aux soignants et à tous ceux qui les accompagnent dans cette mission », « un geste significatif pour les forces de l'ordre chargées de faire respecter le confinement » ainsi qu'un soutien aux petites et moyennes communes de la région.

« Il s'agit de les aider à mettre en place des dispositifs de solidarité et à préparer les phases de déconfinement », assure le président de la Région.

Dans le détail, 3,5 millions de masques seront distribués aux soignants de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 millions pour les établissements sanitaires et médico-sociaux et 1,5 million pour les pharmacies ainsi que les médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kinés, aides à domicile indépendants, dentistes...), 500 000 pour les forces de l'ordre et 1 million pour les 900 communes de la région de moins de 20 000 habitants, avec un plancher de 100 masques par commune, au prorata de leur population.

30 000 masques commandés par Sorgues

Dans le même temps, la municipalité de Sorgues vient de commander 30 000 masques et lance un appel aux couturières afin de pouvoir faire face à l'éventuel déconfinement progressif prévu à partir du 11 mai prochain avec le port du masque recommandé, voire obligatoire. Dans cette optique, la Ville de Sorgues a commandé 30 000 masques. Un approvisionnement qui comprendra 20 000 masques en tissu, et donc réutilisables, et 10 000 masques médicaux.

Par ailleurs, la Ville a acquis tissu, fils et élastiques et propose d'offrir le matériel ainsi qu'un patron homologué par l'Afnor (Association française de normalisation) à toutes les personnes qui voudraient confectionner bénévolement des masques à leur domicile où le matériel pourra leur être livré.

Ecrit par le 22 novembre 2024

En parallèle, un atelier de confection a été mis en place au sein de la salle des fêtes pour permettre à des agents municipaux bénévoles de participer à l'opération. Ces agents municipaux auront également pour mission de préparer les commandes des couturières à domicile. L'installation de machines à coudre sur place permettra également d'accueillir les couturiers(ères) ne disposant pas de l'outil de fabrication et souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Naturellement, sur place, l'ensemble des mesures barrières seront scrupuleusement respectées avec une distance entre les postes de réalisation, des lingettes désinfectantes ainsi que du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition. Pour participer à cette opération, il faut contacter le 06 42 54 23 58.

140 000 masques pour la Cove

Même stratégie pour la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) qui a aussi commandé 140 000 masques, soit 2 par habitants. Pris en charge financièrement pour moitié par la Cove, et pour l'autre moitié par chacune des communes selon leur nombre d'habitants, la distribution sera organisée dans chaque commune selon des modalités qui permettront la protection de tous. Une mobilisation publique qui n'empêche cependant pas les initiatives individuelles locales. Ainsi, Patricia Vautrin, couturière autodidacte installée à Carpentras disposant de sa propre marque 'Chat noir', a gracieusement offert 100 masques au personnel de la Cove. Ces protections ont été remises aux agents de ramassage assurant la collecte des déchets et au service Petite Enfance accueillant les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavillon également

De son côté la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue et la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) se sont engagées à fournir des masques de protection à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

En marge de l'action de collectivité, là aussi on assiste à de nombreuses initiatives privées comme celle d'un médecin, d'une association et d'une commerçante de l'Isle-sur-la-Sorgue qui, avec l'appui de la Ville, ont lancé un projet bénévole pour permettre la fabrication à large échelle de masques de protection grand public en tissu à destination des habitants.

Rappelons qu'il y a quelques jours, c'est la ville de Cavillon qui a commandé 30 000 masques, un pour chaque Cavillonnais. Des masques 'made in France' commandés auprès d'une société hexagonale utilisant notamment un textile écocertifié 100 % coton.